

l'école

SNUipp-FSU

émancipée

SNUipp-FSU École Émancipée 128 bd Auguste Blanqui 75013 Paris

Site web : <http://www.ecoleemancipee.org>

Grève le 24 janvier

Construire un puissant mouvement

Mesures après mesures, la déferlante libérale n'en finit pas de s'abattre, à un rythme effréné, dans tous les secteurs, mettant à mal les droits collectifs, les libertés et les solidarités, le code du travail, l'emploi, les services publics...

La précarité est généralisée. Contrôles, fichages et répressions sont renforcés, systématisés pour imposer l'insécurité sociale. Les pauvres, les sans logis, les sans papier sont pourchassés, et stigmatisés comme dangereux pour l'ordre public. L'individualisme est érigé en dogme, et la responsabilité de chacun comme unique réponse à tous les problèmes. L'Etat social est dangereusement affaibli au profit d'un Etat de plus en plus pénal.

Avec l'instauration des franchises médicales, un nouveau pas est franchi dans le processus de privatisation du système de santé.

Au plan salarial, l'Etat, en imposant l'austérité dans la fonction publique, conforte le patronat et ses profits au détriment du pouvoir d'achat dans le public et le privé. Sur les retraites, après les régimes spéciaux, le gouvernement annonce déjà, un nouvel allongement de la durée des cotisations pour tous, public et privé.

Le droit de grève est déjà remis en cause. La laïcité est mise à mal. Le champ des missions des services publics est réduit. La destruction de la fonction publique est programmée et déjà engagée, avec

le non remplacement d'un départ en retraite sur deux, la substitution progressive des recrutements statutaires par des contrats privés, l'individualisation des carrières selon « le mérite » et « la rentabilité ».

Dans l'éducation la suppression de milliers de postes au budget 2008, la baisse drastique des recrutements annonce encore plus de précarité, des conditions d'exercice plus difficile pour tous, une réduction encore plus importante de l'offre éducative, confirmant et renforçant une politique d'abandon de la réussite de tous.

Dans le second degré, le collège unique est remis en cause, l'enseignement professionnel mis à mal.

Dans les écoles, Darcos applique à un rythme soutenu la feuille de route de Sarkozy. Ses 23 propositions amplifient la loi Fillon, avec son socle minimal et ses PPRE, sa logique de renoncement, et de renforcement des inégalités : évaluation des enseignants en fonction des résultats de leurs élèves, résultats des écoles rendus publics, carte scolaire supprimée. Avec la suppression du samedi matin, le ministre réduit de deux heures le temps d'enseignement pour tous les élèves, sans répondre aux besoins de créations de postes, de concertation...

Le 24 janvier, dans la grève avec les fonctionnaires sur les salaires, les postes et le budget, nous devons porter fortement les questions d'Education.

Mais nous le savons bien, une nouvelle journée de grève, seule, ne suffira pas pour mettre en échec les attaques portées contre les services publics, notamment celui de l'Education. Dans les AG du 24 janvier nous devons porter l'idée que pour arrêter ce gouvernement, pour imposer d'autres choix, un autre budget, une autre politique éducative, nous devons construire un puissant mouvement. Cela passe nécessairement par l'annonce rapide de nouvelles échéances de mobilisations, de manifestations unitaires et de grèves, en convergence avec les secteurs mobilisés.

consultation nationale du SNUipp

Discussions avec le ministère : samedi, rien de bon ! (page 3)

23 propositions Darcos pour l'école

Une transformation libérale de l'école

La suppression du samedi matin, plutôt bien accueillie par l'opinion publique comme prise en compte d'un rythme « social » des familles, cache en fait une volonté de différencier l'offre d'éducation dès le primaire et de la réduire pour les enfants des familles populaires. Cette décision du ministre est la clé de voûte d'un dispositif plus global de transformation libérale de l'école. L'annonce concomitante de 23 propositions « pour définir un nouvel horizon pour l'école primaire » et la détermination ministérielle à mettre en place les EPEP marquent une volonté d'accélérer la mise en application de la loi Fillon, de modifier en profondeur l'organisation et le pilotage du service public d'éducation, dans un contexte de réduction de plus en plus drastique des dépenses publiques de l'Etat, de délégations ou de contractualisation de missions aux collectivités territoriales ou au secteur privé.

« Moins d'école » pour répondre à l'exigence de la réussite de tous... Quel culot !

Supprimer 2 heures d'enseignement commun, c'est réduire l'offre du service public d'éducation pour tous, et ne proposer au mieux que le statu quo pour certains des élèves en difficulté puisqu'en définitive ils n'auront rien de plus qu'aujourd'hui. C'est surtout l'occasion pour Darcos de transformer le système en profondeur.

Il veut imposer, et surtout afficher, « une aide personnalisée pour chaque élève en difficulté sur un temps spécifique de deux heures hebdomadaires ». Elle aurait pour conséquence de stigmatiser encore plus les élèves en difficulté, de différencier le service des enseignants, de les mettre davantage la coupe des IEN.

L'absence de mention aux personnels RASED et la substitution de leurs missions d'aide par l'individualisation du samedi matin laissent penser à une disparition programmée.

De plus, la simplification des programmes sous prétexte de « pouvoir être lus et compris de tous » sur la base du socle commun

tend à être un allègement. Ce qui est pour nous une réduction des exigences pour tous les élèves.

Des évaluations... pour mettre en concurrence les écoles et renforcer le tri social

Les évaluations CE1 et CM2 seront basées sur le socle commun et serviront à la remédiation individuelle limitative à ce socle : c'est un moyen de justifier des différences jusqu'à les naturaliser et à faire ainsi accepter l'idée d'individualisation des parcours.

« L'évaluation des professeurs des écoles doit être redéfinie : pour ne plus s'attacher seulement à la méthode pédagogique de l'enseignant mais intégrer les progrès des élèves »... Cela est inacceptable d'autant plus que Darcos annonce la publication des résultats des évaluations par école ! Une mise en concurrence programmée, une division entre les personnels : est-ce là la revalorisation du métier d'enseignant ? La « liberté pédagogique » est réaffirmée alors même que « les bonnes pratiques qui aboutissent aux meilleurs résultats seront valorisées et mutualisées ». En termes de formation continue, ne restera-t-il que l'adaptation aux missions, voire même un recentrage pour les récalcitrants qui utiliseraient encore des méthodes « aux détours inutiles » ?

Vers des missions déléguées aux collectivités territoriales ?

La dissociation entre « les deux temps de l'école, le temps de la transmission des savoirs au service de l'acquisition par tous les élèves des apprentissages fondamentaux et le temps de l'accompagnement éducatif » introduit le recentrage sur les fondamentaux (lire, écrire compter). La circulaire de juillet sur l'accompagnement éducatif comprend d'une part la délégation des activités sportives et culturelles sur les collectivités et



d'autre part le soutien scolaire pour les élèves les plus en difficulté par les enseignants (payables en heures supplémentaires pour les écoles en ZEP dès la rentrée 2008, 2009 pour les autres). Les stages de remise à niveau avant la 6ème pendant les vacances scolaires en feront partie.

Quant à l'école maternelle, « renouveler ses missions » et l'insistance sur « les objectifs de la grande section » ne peut que nous inquiéter sur le sort des TPS (en voie de disparition) et des PS. (le rapport de A. Bentolila est clair sur la question !)

Ces 23 propositions de Darcos s'inscrivent dans une orientation libérale qui vise à transformer la société donc l'école : budget de plus en plus restreint, pilotage par les résultats, salaire au mérite et relégation de ceux qui sont économiquement « inutiles ». L'Ecole Emancipée est opposée à ces réformes gouvernementales.

Non à l'externalisation du traitement de la difficulté scolaire

Les mandats du SNUipp sont clairs : « plus de maîtres que de classes », diminution du temps de service des enseignants et augmentation du temps de concertation. C'est ce que nous devons faire entendre au moment où se confirment les suppressions de postes au concours.

L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE C'est aussi une REVUE SYNDICALE et PÉDAGOGIQUE

au cœur des luttes de l'éducation et du mouvement social.

Abonnez-vous ou réabonnez-vous (30€ par an selon revenus)

Discussions avec le ministère

Samedi, rien de bon !

Au fil des rendez-vous, la détermination du Ministère se confirme d'affecter les deux heures d'enseignement supprimées, au soutien aux élèves en difficulté. La revendication portée par le Snuipp de 24h devant élèves + 3 heures de concertation n'a pas été prise en compte. La formule actuellement retenue est celle d'un temps d'aide aux élèves en difficulté de 2 heures maximum sans cadrage précis, géré par le conseil des maîtres, mais avec une validation par les IEN ! Ce que le Snuipp conteste. Dans cette logique, une prochaine séance de travail sera consacrée à l'organisation du service des enseignants, notamment de maternelle, du rural et des remplaçants. Il est à craindre que cela accouchera, au mieux, d'une « usine à gaz » et au pire, d'une remise en cause de nos obligations de service. La nécessité de faire acter en séance que la 27ème heure restera dédiée à la concertation est une illustration supplémentaire du refus ministériel de reconnaître le temps de réunion et de concertation réellement fait. Le Se et le Sgen en

intervenant pour défendre et renforcer la référence au socle et aux PPRE dans le document ne favorisent pas une position unitaire offensive face au ministère.

Nous sommes donc très loin du mandat du conseil national de «faire évoluer les discussions vers 3 heures de concertation» et de peser pour la prise en charge de la difficulté scolaire dans le temps de classe. La seule marge restante concerne la répartition ultime entre le temps de prise en charge des élèves en difficulté et le temps de concertation dévolu aux équipes.

Il est temps pour le Snuipp de constater l'état de blocage des discussions avant les prochaines réunions de mi-janvier. Nous avons du pain sur la planche pour alerter l'ensemble du Snuipp et la profession de cette situation, obtenir un positionnement offensif du Snuipp pour construire le rapport de force. Nous devons donc, dès la rentrée, nous saisir de toutes les réunions pour débattre et prendre position autour de la



consultation contenue dans le journal tabloïd du Snuipp de début janvier. Quelles conséquences pratiques tirons nous du blocage ministériel et d'un tel écart avec nos mandats ? Faut-il sortir dès à présent de cette négociation ? Ou tenter de peser encore jusqu'à la fin de la discussion ? Il semble nécessaire d'engager dès maintenant la bataille pour que le Snuipp ne signe pas des mesures ministérielles qui constitueraient plus un marché de dupes, ou une régression, qu'une avancée de nos revendications.

Base élèves

Résister !

Le développement de résistances, la médiatisation des problèmes de sécurité et une sensibilité accrue aux questions de fichages ont permis d'obtenir la suppression des champs concernant la nationalité. Le Ministère affirme qu'il n'y a, à présent, plus d'obstacles à la généralisation de Base élèves. Or le principal danger à savoir l'extraction de données à distance demeure ainsi que la « traçabilité » des élèves.

Il est urgent que le Snuipp, conformément à son mandat de congrès, donne un nouvel élan à une campagne nationale pour l'arrêt de Base élèves : soutien aux collègues qui en refusent la mise en place, pétition et initiative nationale unitaire...

Budget 2008 de l'éducation nationale

Une nouvelle régression

Dans le premier degré, le ministère annonce 700 créations pour accueillir 37 000 élèves supplémentaires lors de la rentrée prochaine. Mais il oublie d'ajouter que la suppression de 670 emplois de stagiaires - qui apportent chacun une journée de travail hebdomadaire en classe par le stage filé - va entraîner de facto la suppression de l'équivalent de 150 emplois en équivalents temps

plein. La création nette d'emplois n'est donc pas de 700 mais de 550 (700 - 150) soit un poste pour plus de 67 élèves.

A sa lecture, on constate que ce budget 2008 est conçu sur la seule priorité de récupération de moyens. Et tout y passe !

Les crédits pour la formation sont en baisse de 10,61%. De plus la suppression de 670 emplois de stagiaires aura bien évidemment des effets négatifs

sur le potentiel de formation continue dans les départements. Les crédits pédagogiques subissent eux-aussi une baisse de 11% par rapport à 2006.

Les frais de déplacement, destinés aux enseignants en service partagé sur plusieurs écoles, déjà exsangues, sont également en forte baisse de l'ordre de 20%.

Les crédits pour l'ISSR subissent une baisse de 10,42%.

Enfin, ce budget ne prévoit aucune augmentation salariale collective alors même que les personnels subissent une perte de pouvoir d'achat de l'ordre de 10% depuis 2001.

Ce budget marque une dégradation particulièrement forte dont les élèves et les personnels vont faire les frais.

Il n'est pas acceptable. C'est une des raisons pour lesquelles nous serons en grève le 24 janvier.

RGPP*

Un Etat "réorganisé et allégé" ?

Ce qu'il y a de nouveau dans la nouvelle « réforme » de l'Etat, ce ne sont ni les objectifs : réduire la dette, le coût, le nombre de fonctionnaires et les missions de service public. Ni les outils : la LOLF et la logique de contractualisation (PPP) ; la décentralisation et la déconcentration associée ; la GRH et sa remise en cause de la fonction publique de carrière et enfin les audits des administrations. Ce qui est « radicalement nouveau », c'est le pilotage unique et volontariste, articulant ces quatre chantiers. Car supprimer 35 000 fonctionnaires par an pendant 5 ans sans dégrader de façon trop évidente pour les usagers les missions, l'égalité et la continuité des SP n'est pas si évident ! C'est pourquoi, outre les coupes sombres dans les directions ministérielles, la réduction du service public (dans l'éducation

: les deux/trois ans en maternelle, le bac pro en 3 ans et la suppression des BEP, l'augmentation des effectifs des classes, le non-remplacement...), il faut disposer d'un outil puissant de mutualisation des personnels et des services.

C'est l'objet de la décision de regrouper tous les services en préfecture et de faire du préfet de région le grand ordonnateur de la réforme. Et n'en doutons pas, avec un tel projet, les IA passeront à terme sous le contrôle du préfet de département et les rectorats sous ceux de celui de la région. Il sera alors possible grâce à une mobilité fonctionnelle – d'assurer la « rencontre de l'offre et de la demande de compétences » (autre version du « travailler plus »...) en coûtant moins.

*Révision Générale des Politiques Publiques

Florimond Relaxé !

Un an après sa mise en garde à vue pour violence avec arme par destination, Florimond Guimard, professeur des écoles à Marseille, a été relaxé ! Ce verdict constitue une victoire pour toutes celles et tous ceux qui combattent la politique xénophobe et liberticide d'un gouvernement qui n'hésite pas à manier l'intimidation contre les citoyens et les militants solidaires des Sans Papiers. Cette décision de justice légitime l'action du RESF et rappelle, plus que jamais, que la solidarité n'est pas un délit.

D'autres procès intentés contre des citoyens ayant manifesté leur opposition contre l'expulsion de jeunes ou familles sans papiers rendront leur verdict prochainement. L'issue doit être la même : la relaxe, parce qu'ils n'ont fait que leur devoir de citoyen, refuser l'inacceptable.

Elections internes du SNUipp Une stabilité certaine

Le vote d'orientation, suivant le Congrès de Nevers, s'est déroulé en octobre 2007. Malgré un nombre d'inscrits (= de syndiqués) en hausse (+2000), le nombre de votants recule à 27,21 % soit 2,45 points de moins qu'en 2004.

Unité Action (UA) réalise un score de 69,06 % avec 9274 voix, soit un recul de 266 voix, mais une progression de 1,26 point par comparaison avec 2004. UA progresse en % dans 57 départements.

Avec 23,05 % des suffrages l'Ecole Emancipée recueille 3095 voix, en perd 127 et gagne 0,15 point, par rapport à 2004. Le mauvais résultat du scrutin de la FSU 2006 est effacé. Nous cessons d'être premier dans trois départements (43, 79 et 971) mais nous le devenons dans deux (le 50 et le 67). L'EE progresse en % dans 45 départements. La surprise vient de la liste « Ensemble-Emancipation » qui fait deux fois moins que leurs scores additionnés de 2004 (397 voix au lieu de 821 soit une perte de 424 voix) Avec 2,96 % ils perdent 2,88

points. Ils restent tout de même la 3ème tendance au SNUipp devant PRSI qui multiplie par 2 son score (de 183 à 327 voix et de 1,30% à 2,44 %). FU progresse également en voix (de 275 à 336) et en % (de 1,95% à 2,50%).

La composition de la direction, issue du vote du congrès est confirmée par le scrutin. Le secrétariat national est composé de 12 UA, 5 Ecole Emancipée, 3 hors tendance. Le secrétariat général de 2 UA (Gilles Moindrot et Marianne Baby) et d'un Ecole Emancipée (Renaud Bousquet).

Ce scrutin est marqué par une stabilité certaine. Cela n'empêche pas que dans un nombre non négligeable de départements, le renouvellement des équipes et des pratiques syndicales a eu des effets positifs sur les résultats de l'Ecole Emancipée. L'enracinement d'équipes authentiquement pluralistes et combattives sont des gages pour maintenir le cap d'une orientation syndicale de lutte et de masse.



“Le pire serait de s'habituer”

Le 22 décembre Une centaine de « retenus » du Centre de Retentions administratives du Mesnil Amelot ont fait parvenir à l'AFP un cahier de doléances (condition d'interpellations, maintient en rétention dans des conditions limite, politique du chiffre insupportable). Le 27 décembre, ils décident de se mettre en grève de la faim et les meneurs se retrouvent très médiatisés. Ils sont pour certains transférés d'un centre à un autre puis expulsés rapidement vers leur pays d'origine (sans aucune humanité ni respect pour les droits de l'homme).

Aujourd'hui le mouvement est affaibli mais il continue. Le 19 janvier, une journée européenne contre l'enfermement est organisée un peu partout en France (en réaction à la directive de la honte concernant le projet européen d'enfermement et de renvoi des étrangers)

Non à l'enfermement ; Non aux expulsions ; Non au délit de sans papiers !